



La corporation
des maîtres électricien
du Québec



► Rapport
annuel de
la CMEQ
2004





T a b l e d e s m a t i è r e s

Comité exécutif 2002-2003	2
Personnel de la CMEQ	3
Rapport du président	4
Rapport du vice-président exécutif	7
Rapport du trésorier	10

États financiers

Rapport des vérificateurs	11
Bilan	12
Résultats	13
Évolution des soldes de fonds	14
Flux de trésorerie	15
Notes complémentaires	16
Renseignements supplémentaires	20



► R a p p o r t
a n n u e l d e
l a C M E Q
2 0 0 4



Comité exécutif 2003-2004



1 ▶ **Pierre-Paul Gosselin**
président

2 ▶ **Michel Bergeron**
1^{er} vice-président

3 ▶ **Pierre Landry**
2^e vice-président

4 ▶ **John McNeil**
trésorier

5 ▶ **Robert Leclerc**
secrétaire

6 ▶ **Alexis Santerre**
directeur

7 ▶ **Jean-Claude Morin**
directeur

8 ▶ **Florent Laplante**
directeur

9 ▶ **Raymond Jean**
directeur

10 ▶ **Jean Provost**
président sortant



Personnel de la CMEQ

Dice-présidence exécutive

Yvon Guilbault : vice-président exécutif
Alain Paradis : vice-président exécutif adjoint
Pierre Liberatore, ing. : consultant technique
Hélène Aubry : relationniste

Direction générale : Affaires administratives et assistance aux sections

Johanne Pulford : directrice générale

Administration

Louissette Brousseau : coordonnatrice
Lorraine Mercure : préposée à la paye
Lyette Poirier : préposée à la comptabilité
Sylvie Ricard : préposée à la comptabilité

Centre d'information et assistance aux sections

Jocelyne Dulude : coordonnatrice
Sylvain Landry : responsable des installations
matérielles et mécanographie
Sylvie Guimond : préposée aux renseignements

Direction générale : Affaires commerciales

Hélène Rioux : directrice générale
Djinène Meziane : adjointe administrative
Maude Guilbault : designer graphique

Logiciel Gestion CMEQ

Nathalie Veilleux : coordonnatrice
Diane St-Hilaire : conseillère mise en marché
Marcel Gnali-Gomes : conseiller en gestion
Estelle Bilodeau : conseillère en gestion
Omar Sebbar : conseiller en gestion

Publications

Louis Villemur : coordonnateur
Rachel Boulanger : préposée aux opérations
et coordonnatrice du Salon (bi-annuel)

Groupement d'achats

Joseph Palumbo : coordonnateur
Marcel Paquette : conseiller technique
Suzelle Daigle : chargée de projets
André Bérubé : expéditionnaire-répartiteur

Direction générale : Affaires juridiques et qualification professionnelle

Ginette Phaneuf, avocate : directrice générale

Affaires juridiques

Julie Sénécal, avocate : coordonnatrice
Stéphanie Cormier : avocate
Michel Bonneau : enquêteur
Isabelle Doiron : secrétaire juridique
Josée Beauséjour : secrétaire juridique

Qualification professionnelle

Nathalie Godon : coordonnatrice
Serge Bogui Dagri : vérificateur-enquêteur
Monique Lecavalier : analyste
Suzanne Dufort : analyste
Maryse Béland : analyste
Patrick Oliver : analyste
Julie Forcier Perron : agent de bureau



R a p p o r t d u p r é s i d e n t

Me voilà déjà au terme de la première année de mon mandat. Mon premier constat en est un de grande satisfaction. À une exception près et j'en parlerai un peu plus loin dans mon rapport, je peux affirmer que tous les dossiers de la CMEQ ont été menés de main de maître et que les objectifs fixés ont été atteints sinon dépassés. C'est le cas notamment du développement et de la mise en marché du logiciel Gestion CMEQ, de la qualité des relations avec nos partenaires naturels, de la qualification des entrepreneurs électriciens et de l'ensemble de la gestion et de la planification des affaires de la CMEQ. D'où je me situe maintenant, je peux vous confirmer que nous avons une solide organisation, mature et reposant sur des valeurs de continuité et de respect.



Logiciel Gestion CMEQ

Voilà une réalisation de la CMEQ dont je suis particulièrement fier. Comme le mentionne le vice-président exécutif dans son rapport, le développement du logiciel est maintenant terminé. Un défi de taille que nous avons su relever avec brio, prenez-en ma parole.

J'en suis fier parce que nous avons là une occasion unique de bâtir au fil des ans une clientèle d'utilisateurs qui seront mieux outillés et mieux formés pour assurer une gestion efficace de leur entreprise.

En tant que président provincial, je me dis que plus notre membership sera composé de gestionnaires bien outillés et bien formés en gestion, plus la collectivité que nous formons en retirera des bénéfices.

Je suis bien conscient des défis auxquels nous faisons face pour concrétiser cette tendance. Disposer de l'outil est une chose, bien l'utiliser en est une autre. La pénétration de Gestion CMEQ chez le plus grand nombre possible de membres et une utilisation adéquate du logiciel représentent à mon avis deux priorités indissociables pour la CMEQ au cours des prochaines années. Il faut voir dans cet énoncé un signe concret du niveau de maturité atteint par notre corporation. Au-delà des nombreux et complexes dossiers dont s'est occupé la CMEQ au fil des ans, nous sommes maintenant prêts à aider les entrepreneurs à mieux gérer leur entreprise et à réaliser de meilleurs profits, notre raison première d'être. Voilà pourquoi je suis particulièrement fier de Gestion CMEQ !

BSDQ

Le Comité de révision du code du BSDQ, qui a amorcé ses travaux en 1998 en vue d'éliminer un certain nombre d'irritants, n'en est toujours pas parvenu à un consensus sur les modifications à apporter. Les parties ne parviennent toujours pas à s'entendre. C'est un peu le même scénario quant au projet de transmission électronique des soumissions. Malgré une bonne étude de faisabilité réalisée sur le sujet et une résolution adoptée à l'unanimité par les trois propriétaires en juin 2003 concernant le budget de réalisation et de maintien ainsi que la méthodologie pour la mise en place de la transmission électronique des soumissions, le projet n'a pas progressé d'un iota. Avec le résultat que nous transmettons toujours nos soumissions par le biais d'enveloppes de couleur, un moyen qui ne fait pas très moderne. C'est une situation qui a déjà duré trop longtemps et qui ne sert pas bien les intérêts de la clientèle que nous desservons. J'ai suivi de près ce dossier et je m'y suis impliqué au cours de la première année de mon mandat. J'en ferai autant d'ici la fin de mon mandat. Il nous faut rapidement trouver les moyens de s'entendre, pour mettre en place une réglementation améliorée et des services qui répondent aux attentes de l'industrie.

Président
Provincial
G

R a p p o r t d u p r é s i d e n t

Le BSDQ est aussi l'objet de contestations, à tort, par certains acteurs de l'industrie, notamment l'Association des entrepreneurs généraux du Québec. Cette contestation a amené le ministère du Travail à étudier de plus près les affirmations faites contre le BSDQ. La CMEQ a réalisé une étude en profondeur et d'une qualité exceptionnelle pour situer objectivement le débat, rétablir les faits et bien démontrer la pertinence d'un organisme comme le BSDQ. Le ministère du Travail ayant entendu les parties, nous sommes présentement en attente de connaître sa position sur le sujet.

Qualification

Voilà bientôt trois ans que la CMEQ a récupéré les pouvoirs de qualification de ses membres. Ces responsabilités sont assumées avec professionnalisme. Le Comité de révision des règlements de la CMEQ a repris ses travaux à la lumière des pouvoirs hérités en 2001. Ce comité a le mandat de revoir la réglementation actuelle, dans le but d'en bonifier le contenu suite à l'expérience acquise au fil des ans, tout en éliminant certains irritants dénoncés par une majorité d'entrepreneurs électriciens. Nous prévoyons qu'un projet de modifications réglementaires pourrait être soumis pour approbation au Conseil provincial d'administration au cours de la prochaine année.

En raison de l'expérience acquise depuis novembre 2001 et en tenant compte des besoins futurs de la Corporation, nous avons déposé auprès du ministère du Travail une demande à l'effet de revoir à la hausse le montant conservé par la Corporation à partir des droits et frais de licence perçus par la CMEQ. La demande est conforme à ce qui avait été convenu entre les parties lors du transfert des pouvoirs de qualification de la RBQ à la CMEQ. Il n'y a évidemment aucun coût additionnel pour les membres dans cette démarche.

Planification

Au cours de la dernière année, le Conseil provincial d'administration a approuvé un plan financier couvrant la période de 2004 à 2009. Les principaux enjeux financiers de la CMEQ y sont traités : l'établissement de la cotisation des membres, l'organisations des différents fonds de la CMEQ en fonction de ses obligations et le montant conservé par la CMEQ pour s'acquitter de son mandat de gestion de la qualification professionnelle des membres. Concernant la cotisation des membres, il est prévu qu'elle sera majorée selon l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, sans plus.

Un projet de plan d'affaires a aussi été déposé auprès du Conseil provincial d'administration en vue d'une approbation à l'automne 2004. Ce plan couvre la période 2004-2006 et cible des enjeux précis à être relevés au cours des deux prochaines années. Il est revu annuellement et ajusté en fonction des défis à relever dans les 24 prochains mois. Vous aurez compris que rien n'est improvisé ni pris à la légère. Les affaires de la Corporation sont l'objet d'une planification rigoureuse et réfléchie.

L'entrepreneur autonome

Tel que prévu, nous avons distribué une brochure traitant des droits, obligations et restrictions de l'entrepreneur autonome dans l'industrie de la construction. Ce dossier a aussi été l'objet d'une conférence dans la majorité des sections de la CMEQ au cours de la dernière année. Je me réjouis de la réaction positive que les membres ont eu face à ce sujet d'autant plus qu'il s'adressait à un nombre important d'entre eux.



R a p p o r t d u p r é s i d e n t

Relations avec les partenaires

C'est un plaisir pour moi de constater la qualité des relations qui existent entre nos partenaires que sont Hydro-Québec, la Commission de la construction du Québec et la Régie du bâtiment du Québec. Plus de 25 rencontres ont été organisées au cours de la dernière année pour permettre à des représentants de la CCQ et d'Hydro-Québec de transmettre à nos membres de l'information pertinente et d'intérêt dans la conduite de leurs affaires. Que dire des représentants de la RBQ, qui ont donné plus d'une centaine de cours avec la mise en vigueur du nouveau Code de construction ? Il n'y a rien de plus agréable que des partenaires qui se respectent et qui ont à cœur de bien servir leurs clientèles respectives. Je ne peux que souhaiter le maintien et le renforcement de ces relations.

Conclusion

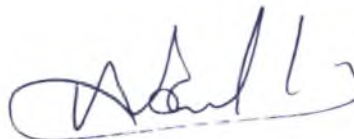
Vous aurez compris à la lecture de ce qui précède que j'entends faire du BSDQ un dossier prioritaire. Bien sûr, je ne suis pas seul à décider dans ce dossier, il y a aussi la CMMTQ et l'ACQ, et possiblement d'autres acteurs. Le temps de la transmission des soumissions par enveloppes a assez duré. La clientèle que nous servons commande des solutions adéquates et modernes.

Il y a un autre dossier que je considère tout autant prioritaire, c'est celui de la pénétration du logiciel Gestion CMEQ chez nos membres. J'ai l'intime conviction qu'aucun d'entre eux n'a les moyens de s'en passer. Faire l'acquisition du logiciel est une chose, bien l'utiliser en est une autre. La formation constitue la clé du succès et la CMEQ intensifiera ses efforts en ce sens. Je me ferai un honneur et un devoir de porter ce flambeau auprès de vous le moment venu.

Au cours de la prochaine année, j'ai l'intention de visiter toutes les sections. Je tiens à rencontrer le plus grand nombre possible de membres sur le terrain et à échanger avec eux, en m'assurant que la conduite des affaires de la CMEQ s'en va dans la direction souhaitée par tous.

Enfin, j'aimerais remercier les membres du Comité exécutif ainsi que ceux du Conseil provincial d'administration pour leur implication dans les affaires de la Corporation et leur support de tous les instants au cours de ma première année à titre de président provincial. Je remercie également tous les autres membres qui siègent trop souvent dans l'ombre aux nombreux comités de la Corporation et à qui je transmets toute ma gratitude.

Bon congrès !



Pierre-Paul Gosselin
président provincial

Rapport du vice-président

Comme je l'ai précisé dans mon rapport de l'an dernier, nous nous sommes concentrés en 2004 à consolider et/ou à bonifier les acquis de la Corporation quant aux produits et services offerts à notre clientèle. C'est notamment le cas du logiciel Gestion CMEQ, de l'ensemble du matériel de communication auprès des membres ainsi que de l'optimisation des communications entre les membres et les partenaires principaux que sont Hydro-Québec, la Commission de la construction du Québec et la Régie du bâtiment du Québec.

Logiciel Gestion CMEQ

Le développement du logiciel Gestion CMEQ a été complété au cours de l'année qui s'achève, comme nous l'avions planifié. Les membres disposent maintenant d'une solution moderne de gestion intégrée, complète et parfaitement adaptée à leurs besoins. En fait, Gestion CMEQ se veut une suite intégrée qui comprend six modules comptables (facturation, comptes clients, comptes fournisseurs, paye, banque et grand livre), huit modules de gestion (ordres de travail, achats, estimation, gestion de contrats, agenda, déclaration de travaux, inventaire et commerce électronique) et dix modules utilitaires, dont la mise à jour gratuite et automatisée, la gestion des utilisateurs et de la sécurité, et la production de nombreux rapports et documents.

Qui dit nouveau logiciel dit obligatoirement formation et support. Pour ce faire, nous avons mis au point une offre variée et flexible de façons d'obtenir de la formation et du support. Ainsi, pour satisfaire ses besoins, la clientèle peut maintenant choisir entre le support téléphonique, la formation par Internet (démarrage et intégration), la formation en entreprise ou des échanges par courriel.

Nous avons refait tout le matériel promotionnel selon des normes hautement professionnelles, de manière à refléter la qualité supérieure du produit offert à tous les membres de la Corporation.

La Corporation s'est dotée d'une stratégie complète de mise en marché du logiciel pour les trois prochaines années. Cette stratégie vise notamment la planification des besoins en matière de programmation, la mise à jour des manuels de formation, l'organisation des moyens et outils de formation des usagers et, finalement, l'établissement d'une politique de prix favorisant la pénétration du membership.

Enfin, nous avons renouvelé l'entente avec Sonepar pour les trois prochaines années.

Mutuelle de prévention

En 2004, les membres de la mutuelle ont réalisé des économies nettes de l'ordre de 1,5 M \$. La mutuelle compte 544 membres représentant une masse salariale de 142 M \$ et des cotisations versées à la CSST de 6,1 M \$. Quelque 33 nouveaux membres se sont joints à la mutuelle en 2004. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et démontrent bien que de joindre les rangs de la mutuelle constitue une excellente décision d'affaires.



VICE-PRÉSIDENT
EXÉCUTIF

Rapport du vice-président

Code de construction - chapitre V, électricité

Un nouveau Code est entré en vigueur le 29 mars 2004. Un cours d'une durée de quatre heures portant sur les quelque 300 modifications que contient le nouveau Code a été organisé en étroite collaboration avec la RBQ et a été offert à tous les entrepreneurs et à leurs employés. Pour la première fois de l'histoire, deux nouveaux collaborateurs ont contribué de façon significative à la réalisation du projet, soit le Fonds de formation de l'industrie et la CCQ. En effet, le Fonds de formation de l'industrie a accepté d'offrir un support financier à tous ceux qui satisfaisaient aux critères d'admissibilité, et la CCQ a été amenée à jouer un rôle de premier plan quant à la logistique des inscriptions et de la participation aux cours. Plus de 3 500 personnes ont assisté aux 115 cours qui ont été organisés de février à juin 2004.

Partenariat avec Hydro-Québec

La CMEQ a joué un rôle primordial dans le programme *Mieux consommer* qui vise, d'une part, le remplacement des thermostats bimétalliques déjà en place par des thermostats électroniques et, d'autre part, l'installation de thermostats électroniques dans les maisons neuves. L'intérêt des membres pour le programme et le besoin de formation qui s'y rattachait pour bien comprendre et être en mesure de respecter les modalités du programme ont naturellement amené la Corporation à s'impliquer davantage. Hydro-Québec et la CMEQ poursuivent actuellement leurs échanges sur ce que seront les modalités du programme pour la prochaine année.

De plus, la CMEQ a conçu et organisé pour Hydro-Québec un programme de 10 rencontres d'information avec les membres de la Corporation. Elles avaient pour objectif de permettre aux représentants d'Hydro-Québec de transmettre de l'information pertinente concernant les modalités du programme d'efficacité énergétique dans le marché résidentiel, le site extranet dédié aux entrepreneurs électriciens et les produits reliés à la technologie infrarouge. Plus de 550 membres ont participé aux rencontres, témoignant ainsi du grand intérêt pour ces sessions d'information.

Des rencontres similaires ont aussi été organisées à deux reprises pour informer les membres sur le nouveau plan global en efficacité énergétique destiné au marché commercial et institutionnel, et qui vise l'optimisation énergétique des bâtiments.

Commission de la construction du Québec

La CCQ fait des efforts considérables pour faciliter la tâche des employeurs et alléger leur fardeau administratif. Un programme de sessions d'information a été conçu et organisé par la CMEQ pour permettre à la CCQ de rencontrer les membres de la CMEQ et de leur présenter les différents services en ligne accessibles sur le site de la CCQ. Quelque onze rencontres ont eu lieu avec la participation de plus de 300 membres.

Salon de l'électricité et de l'éclairage

La troisième édition du Salon de l'électricité et de l'éclairage, organisée en collaboration avec IES-Montréal, s'est tenue les 30 et 31 mars 2004. Malgré une participation inférieure de quelque 10 % par rapport à 2002, les exposants et les visiteurs se sont dits satisfaits du Salon. Nous sommes bien conscients que le défi demeure entier à l'effet de maintenir un niveau de participation qui soit à la hauteur des attentes. La prochaine édition du Salon aura lieu les 11 et 12 avril 2006.

Rapport du vice-président

Fonds Cormel

À la fin de juillet 2004, le Fonds Cormel regroupait quelque 900 participants possédant un actif de 32,3 M \$. Le rendement sur une année en date du 31 juillet 2004 a été de 10,63 %. Pour les sept premiers mois de 2004, il est de 2,76 %. Malgré les hauts et les bas que connaissent les marchés financiers en 2004, le Fonds Cormel continue de maintenir un rendement se situant dans le deuxième quartile.

Réaménagement du siège social

Le Conseil provincial d'administration a approuvé un projet de réaménagement du siège social de la CMEQ, qui a été acquis en 1984 et n'a fait l'objet d'aucune rénovation importante depuis. L'usure du temps, d'une part, et l'évolution des responsabilités de la Corporation vis-à-vis de ses membres actuels et futurs, d'autre part, ont rendu ce projet nécessaire. Les travaux devraient être terminés en 2005.

Aspect graphique des communications

Vous aurez sûrement remarqué l'amélioration de la qualité visuelle et graphique des nombreux documents que la CMEQ a produits au cours de la dernière année dans ses différentes communications avec les membres. La Corporation s'est donné comme objectif de produire dorénavant des documents qui reflètent le dynamisme du secteur de l'électricité, qui sont bien conçus graphiquement et qui sont agréables et faciles à consulter. Le contenu est évidemment toujours de même qualité, mais dans un contenant revu et amélioré.

Conclusion

La Corporation vit une ère de maturité où l'ensemble des dossiers d'intérêt pour les membres est sous contrôle. Nous récoltons maintenant les dividendes de ce que nous avons semé au cours des dernières années. C'est agréable de faire un tel constat. Nous ne sommes plus dans le mode de « jouer du hockey de rattrapage ou d'éteindre des feux ». Mais attention, les défis à relever demeurent nombreux. Maintenir et protéger les acquis de la CMEQ est loin d'être un automatisme et constitue une priorité de tous les instants. De plus, pensons à tout ce qui touche la gestion d'une entreprise d'électricité. C'est un domaine où la CMEQ s'est peu impliquée à ce jour et où il y a beaucoup à faire pour aider les membres à développer pleinement leur talent de gestionnaire. Vous aurez compris que le thème du congrès 2004, « La gestion, merci, pas pour moi ?! », n'est pas un hasard, mais bien le début d'un important défi que nous nous apprêtons à relever au cours des prochaines années.

En terminant, j'aimerais signifier ma grande appréciation de tous les membres qui, de près ou de loin, se sont impliqués concrètement dans les nombreux dossiers de la Corporation au cours de la dernière année. J'aimerais aussi remercier tout le personnel de la CMEQ pour leur professionnalisme et leur engagement quotidien à bien servir notre clientèle.



Yvon Guilbault
vice-président exécutif

R a p p o r t d u t r é s o r i e r

Depuis ma première année à titre de trésorier de la CMEQ, en octobre 2001, j'ai eu l'occasion de vous répéter à plus d'une reprise dans mon rapport annuel l'importance qu'a la saine gestion de nos avoirs dans la réalisation de l'ensemble de nos projets corporatifs et l'exercice financier 2003-2004 ne fait pas exception à la règle.



Lorsqu'on parle de gestion on parle d'abord de planification. À ce chapitre, la dernière année fut marquée par l'adoption par le Conseil provincial d'administration du troisième plan financier quinquennal de la CMEQ. Ce plan, qui touche les exercices financiers du 1^{er} août 2004 au 31 juillet 2009, a statué sur l'évolution de la cotisation, la pertinence des différents fonds de la Corporation ainsi que sur les revenus dégagés par le secteur de la qualification.

Concrètement, le plan financier adopté prévoit la majoration de la cotisation annuelle du montant équivalent à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour chacune des années visées, la création d'un nouveau fonds, le Fonds de ressources humaines et la recherche de revenus additionnels pour la gestion de la qualification professionnelle. Au 31 juillet 2004, l'organisation et la coordination du dossier à présenter au Ministère du travail pour l'obtention d'une augmentation des droits exigibles pour la délivrance ou l'émission d'une licence pour la qualification professionnelle suit son cours. Les revenus additionnels recherchés par cette démarche ont une portée stratégique importante pour la CMEQ et ses revenus futurs.

tr é s o r i e r
J o h n
M c N e i l

Le solide avenir financier auquel nous aspirons tous pour la CMEQ repose sur une bonne planification mais également en bonne partie sur ses résultats passés, y compris celui du dernier exercice dont l'excédent du produit sur les charges s'élève à 708 120 \$ au 31 juillet 2004.

Le surplus dégagé par les véritables activités corporatives s'élève 518 196 \$ et provient des Fonds d'administration générale, d'indemnisation, de recherche et développement et des immobilisations. La contribution de chacun des Fonds à ce surplus se répartit de la façon suivante : pour le Fonds d'administration générale l'excédent s'élève à 546 064 \$ et découle principalement de la nouvelle édition du Code de la construction et du Salon de l'électricité et de l'éclairage. Le Fonds des immobilisations de son côté affiche une insuffisance de 199 811 \$, le Fonds d'indemnisation présente un surplus de 26 837 \$ et le Fonds de recherche et développement termine en dégageant un bénéfice de 145 106 \$.

Les résultats exceptionnels de la dernière année financière me confirment l'excellence du contrôle exercé par la vice-présidence exécutive et chacune des trois directions générales en place dans la réalisation de leurs activités respectives. Un tel constat est rassurant alors que la Corporation s'apprête à amorcer un réaménagement majeur de ses locaux au cours du prochain exercice financier.

En conclusion, une planification sérieuse et réaliste, une démarche bien organisée pour l'obtention d'une augmentation des droits exigibles pour l'administration de la qualification et pour le projet de rénovation, un contrôle efficace et une direction bien établie, voilà les composantes indissociables d'une saine gestion financière dont la CMEQ a très bien su tirer profit pour construire les assises financières solides dont elle aura besoin pour faire de l'exercice financier 2004-2005 une réussite.

A handwritten signature in dark ink, reading "John McNeil".

John McNeil
trésorier

R a p p o r t d e s v é r i f i c a t e u r s

Aux membres du conseil provincial de :

« **LA CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC** »

Nous avons vérifié les bilans du fonds d'administration générale et des immobilisations, du fonds de réserve et d'indemnisation, du fonds de recherche et de développement, du fonds des ressources humaines et du fonds BSDQ de « **LA CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC** » au **31 juillet 2004**, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie desdits fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la corporation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la corporation au **31 juillet 2004**, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



St-Jean, Branchaud
Société en nom collectif
Comptables agréés

Montréal,
Le 31 août 2004.



Bilan au 31 juillet 2004

	2004						2003
	Fonds d'administration générale et des immobilisations	Fonds de réserve et d'indemnisation	Fonds de recherche et de développement	Fonds des ressources humaines	Fonds BSDQ	Total	Total
ACTIF	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
COURT TERME							
Encaisse	1 006 595	--	--	--	--	1 006 595	852 196
Placements temporaires, au coût (note 4)	575 000	100 000	--	--	--	675 000	825 000
Débiteurs (note 5)	359 098	--	--	--	--	359 098	318 383
Stocks (note 6)	254 761	--	--	--	--	254 761	185 551
Charges payées d'avance	109 460	--	--	--	--	109 460	164 574
À recevoir des autres fonds, sans intérêt	--	199 933	515 601	213 600	--	--	--
	2 304 914	299 933	515 601	213 600	--	2 404 914	2 345 704
PLACEMENTS, au coût (note 7)	1 550 000	2 000 000	--	--	--	3 550 000	3 200 000
PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE (note 8)	--	--	--	--	1 332 134	1 332 134	1 142 210
IMMOBILISATIONS (note 9)	1 026 935	--	--	--	--	1 026 935	1 200 323
	4 881 849	2 299 933	515 601	213 600	1 332 134	8 313 983	7 888 237
PASSIF							
COURT TERME							
Créditeurs (note 10)	427 746	--	--	--	--	427 746	466 143
Revenus reportés	902 148	--	--	--	--	902 148	1 146 125
Dû aux autres fonds, sans intérêt	929 134	--	--	--	--	--	--
	2 259 028	--	--	--	--	1 329 894	1 612 268
SOLDES DE FONDS							
Investis en immobilisations	1 026 935	--	--	--	--	1 026 935	1 200 323
Affectations d'origine interne (note 2)	--	2 299 933	515 601	213 600	--	3 029 134	2 643 591
Affectations d'origine externe (note 2)	--	--	--	--	1 332 134	1 332 134	1 142 210
Non grevés d'affectations	1 595 886	--	--	--	--	1 595 886	1 289 845
	2 622 821	2 299 933	515 601	213 600	1 332 134	6 984 089	6 275 969
	4 881 849	2 299 933	515 601	213 600	1 332 134	8 313 983	7 888 237

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Résultats de l'exercice terminé le 31 juillet 2004

Budget 2005
non vérifié
(note 12)

2004

	Fonds d'administration générale et des immobilisations	Fonds de réserve et d'indemnisation	Fonds de recherche et de développement	Fonds des ressources humaines	Fonds BSDQ	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS							
Cotisations	1 685 136	26 837	--	--	--	1 711 973	1 728 993
Groupement d'achats (note 13)	1 711 451	--	--	--	--	1 711 451	1 943 245
Qualification professionnelle	436 336	--	--	--	--	436 336	468 738
Salon de l'électricité	327 963	--	--	--	--	327 963	--
Magazine « Électricité Québec »	221 409	--	--	--	--	221 409	235 676
Cours, publications et fournitures	782 366	--	--	--	--	782 366	277 517
Autres affaires commerciales	674 044	--	268 228	--	--	942 272	357 532
Gestion appliquée à l'entreprise	285 152	--	--	--	--	285 152	285 344
Amendes	84 080	--	--	--	--	84 080	99 438
Congrès	122 063	--	--	--	--	122 063	131 000
Revenus - vice-présidence exécutive	217 298	--	--	--	--	217 298	202 523
Autres revenus	40 930	--	--	--	--	40 930	40 854
Location de locaux	21 818	--	--	--	--	21 818	21 815
Revenu de placements	91 638	--	--	--	--	91 638	97 348
	6 701 684	26 837	268 228	--	--	6 996 749	5 890 023
CHARGES							
Vice-présidence exécutive	959 865	--	--	--	--	959 865	963 408
Qualification professionnelle et affaires juridiques	1 022 141	--	--	--	--	1 022 141	1 134 143
Affaires administratives et assistance aux sections	648 308	--	--	--	--	648 308	589 989
Affaires commerciales	3 486 092	--	123 122	--	--	3 609 214	2 971 351
Dépenses locatives	39 214	--	--	--	--	39 214	39 209
Intérêts hypothécaires	--	--	--	--	--	--	68 576
Amortissement des immobilisations	199 811	--	--	--	--	199 811	161 382
	6 355 431	--	123 122	--	--	6 478 553	5 928 058
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE REVENU	346 253	26 837	145 106	--	--	518 196	(38 035)
QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS DU BSDQ	--	--	--	--	189 924	189 924	--
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	346 253	26 837	145 106	--	189 924	708 120	(38 035)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé le 31 juillet 2004

	2004					2003
	Fonds d'administration générale et des immobilisations	Fonds de réserve et d'indemnisation	Fonds de recherche et de développement	Fonds des ressources humaines	Fonds BSDQ	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	2 490 168	2 273 096	370 495	--	1 142 210	6 275 969
Affectations d'origine interne	(213 600)	--	--	213 600	--	--
Excédent des produits sur les charges	346 253	26 837	145 106	--	189 924	708 120
SOLDE À LA FIN	2 622 821	2 299 933	515 601	213 600	1 332 134	6 984 089

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé

le 31 juillet 2004

	2004	2003
	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	708 120	425 827
Ajustements pour :		
Quote-part dans les résultats du BSDQ	(189 924)	(224 090)
Amortissement des immobilisations	199 811	225 815
	<u>718 007</u>	<u>427 552</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(40 715)	564
Stocks	(69 210)	11 136
Charges payées d'avance	55 114	(62 134)
Créditeurs	(38 397)	(55 216)
Revenus reportés	(243 977)	303 816
	<u>380 822</u>	<u>625 718</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements temporaires	150 000	(300 000)
Variation nette des placements	(350 000)	--
Acquisition d'immobilisations	(26 423)	(45 150)
	<u>(226 423)</u>	<u>(345 150)</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt bancaire	--	(5 000)
AUGMENTATION NETTE DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	154 399	275 568
ENCAISSE DÉBUT	852 196	576 628
ENCAISSE À LA FIN	<u>1 006 595</u>	<u>852 196</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 juillet 2004

Note 1 STATUTS CONSTITUTIFS

La corporation a été fondée en vertu de la Loi sur les maîtres électriciens (L.R.Q., chapitre M-3).

Note 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Constatation des produits :

La corporation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les revenus de placements sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale car ceux-ci servent au financement des charges d'opérations courantes.

Utilisations d'estimations :

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilité par fonds :

Fonds d'administration générale et des immobilisations : Ce fonds est utilisé pour toutes les activités courantes de la corporation. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale. De plus, le fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Fonds de réserve et d'indemnisation : Le fonds de réserve présente les activités relatives à la décision du conseil d'administration de créer un fonds de planification financière de 2 000 000 \$ pour une durée de cinq ans se terminant le 31 juillet 2009. Le fonds d'indemnisation présente les activités relatives à l'obligation exigée par la Régie du bâtiment du Québec de garantir une somme minimale de 100 000 \$ à titre de cautionnement pour fraudes, malversations ou détournements de fonds.

Fonds de recherche et de développement : Le fonds de recherche et de développement présente les activités relatives au développement de tous les modules de Gestion CMEQ, tout autre développement informatique et accumule certains revenus désignés par le conseil d'administration pour une durée de cinq ans se terminant le 31 juillet 2006.

Fonds des ressources humaines : Le fonds des ressources humaines présente les activités relatives à la décision du conseil d'administration de créer un fonds de réserve suffisant pour subvenir aux paiements éventuels des indemnités de départ (ou de décès) de ses employés comptant quinze ans de service continu.

Fonds BSDQ : Le fonds BSDQ représente la participation sans mise de fonds de la CMEQ dans l'actif net grevé d'affectations d'origine externe de cet organisme. Cette participation s'apprécie au prorata des contributions versées par les membres de la CMEQ en rapport avec l'ensemble des contributions reçues par l'organisme, déductions faites des charges.

Stocks :

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de la dernière facture d'achat.

Participation dans une coentreprise :

La participation dans l'organisme sans but lucratif est comptabilisée à la valeur de consolidation.

Immobilisations :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Bâtisse	2,5 %
Mobilier, équipement et agencement	10 %
Site Internet	20 %
Matériel informatique	25 %

Les immobilisations sont radiées des livres l'année suivant leur amortissement complet. Toutes subventions reçues sont comptabilisées en diminution du coût des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

Note 3 COMPARAISON AVEC L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de 2003, donnés pour fins de comparaison, ont été réagencés en fonction du mode de présentation adopté pour 2004.

Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 juillet 2004

Note 4 PLACEMENTS TEMPORAIRES, au coût

	Émission	Échéance	Taux %	Capital \$
Fonds d'administration générale				
Montrusco Bolton				
Fonds de marché monétaire canadien (valeur marchande : 637 558 \$)				575 000
Fonds d'indemnisation				
Banque Laurentienne				
Certificat de placement garanti	01-07-04	01-08-04	2,10	100 000
				675 000

Note 5 DÉBITEURS

	2004 \$	2003 \$
Comptes à recevoir		
Services aux membres	64 775	97 660
Groupeement d'achats	230 187	179 387
Revenus de placements	62 736	39 336
Avances sur dépenses	1 400	2 000
	359 098	318 383

Note 6 STOCKS

	2004 \$	2003 \$
Volumes	64 815	15 182
Informatique	6 133	6 452
Groupeement d'achats	179 593	161 138
Téléphonie	4 220	2 779
	254 761	185 551

Note 7 PLACEMENTS, au coût

	2004 \$	2003 \$
Fonds d'administration générale		
Montrusco Bolton		
Actions canadiennes (valeur marchande : 234 613 \$; 2003 : 185 308 \$)	300 000	300 000
Parts du Fonds Cormel (valeur marchande : 919 680 \$; 2003 : 623 457 \$)	1 000 000	750 000
Parts du Fonds Cormel (fonds actions) (valeur marchande : 197 361 \$; 2003 : 91 110 \$)	250 000	150 000
	1 550 000	1 200 000
Fonds de réserve		
Parts du Fonds Cormel (valeur marchande : 1 800 517 \$; 2003 : 1 662 551 \$)	2 000 000	2 000 000
	3 550 000	3 200 000

Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 juillet 2004

Note 8 PARTICIPATION DANS UNE COENTREPRISE

Une entente provinciale signée entre la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ), la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) et l'Association de la construction du Québec (ACQ), a formé le Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ).

Au 31 janvier 2004, la quote-part dans la coentreprise se définit comme suit :

	2004	2003
	\$	\$
Actif	1 522 344	1 328 484
Passif	190 210	186 274
Actif net	1 332 134	1 142 210
Produits	1 172 731	1 051 748
Charges	982 807	827 658
Excédent	189 924	224 090

Note 9 IMMOBILISATIONS

	2004			2003
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Corporelles :				
Terrain	200 000	--	200 000	200 000
Bâtisse	853 991	434 334	419 657	441 004
Mobilier, équipement et agencement	255 724	153 438	102 286	127 839
Matériel informatique	269 804	216 812	52 992	95 480
	1 579 519	804 584	774 935	864 323
Incorporelles :				
Site Internet	418 800	166 800	252 000	336 000
	1 998 319	971 384	1 026 935	1 200 323

Note 10 CRÉDITEURS

	2004	2003
	\$	\$
Fournisseurs	277 136	307 367
Remises aux sections	5 873	7 025
Remises statutaires	54 455	12 789
Taxes de vente à payer	90 282	138 962
	427 746	466 143

Notes complémentaires de l'exercice terminé le 31 juillet 2004

Note 11 ÉVENTUALITÉS

À titre de coentrepreneur du BSDQ, la CMEQ fait face à différentes réclamations qui ont été logées contre cet organisme devant les tribunaux.

En date du 31 juillet 2004, ces réclamations totalisent la somme de 1 000 000 \$. Selon les administrateurs du BSDQ, il est improbable que l'organisme ait à payer des montants à l'égard de ces réclamations.

Si l'une ou l'autre de ces réclamations s'avérait cependant fondée, elle devrait être assumée d'abord à même les actifs nets du BSDQ. Ce n'est qu'en l'absence d'actifs nets suffisants du BSDQ que la CMEQ pourrait devoir, conjointement avec ses deux autres associés, contribuer au paiement de ces réclamations. Au 31 juillet 2004, les actifs nets du BSDQ devraient satisfaire l'ensemble des réclamations si elles s'avéraient toutes bien fondées.

Aucune provision n'a été constituée puisqu'il ne nous apparaît pas y avoir un risque suffisant pour la CMEQ.

Note 12 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2005

Les prévisions budgétaires 2005 ne tiennent pas compte des résultats du BSDQ car la quote-part dans les résultats n'est déterminée qu'à la fin de leur exercice.

Note 13 GROUPEMENT D'ACHATS

Le surplus cumulé généré par le groupement d'achats se détaille comme suit :

	\$	\$
Surplus cumulé au 31 juillet 2003		391 250
Opérations 2003-2004		
Chiffre d'affaires	1 711 451	
Charges de vente	1 666 376	
Dépenses d'opérations	41 837	
	1 708 213	
Excédent des produits sur les charges	3 238	3 238
Surplus cumulé au 31 juillet 2004		394 488

Note 14 INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit : La corporation procède à une évaluation continue de tous ses comptes débiteurs et comptabilise une provision pour les créances douteuses au moment où les comptes sont jugés douteux.

Facilité de crédit : La corporation dispose d'une ligne de crédit bancaire maximale de 100 000 \$ au taux de base majoré de 0,5 %, renégociable annuellement. La ligne de crédit est garantie par un certificat de placement de 100 000 \$ (note 4).

Risque de taux d'intérêt : La corporation utilise une marge de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, elle encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel.

Juste valeur : La juste valeur de l'encaisse, des certificats de placement garantis, des débiteurs, des créditeurs et des revenus reportés correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements cotés correspond approximativement à leur valeur boursière.



Renseignements supplémentaires de l'exercice terminé le 31 juillet 2004

	Vice-présidence exécutive	Qualification professionnelle et affaires juridiques	Affaires administratives et assistance aux sections	Affaires commerciales	Dépenses locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comités	117 151	101 781	12 101	--	--	231 033
Dépenses générales	657 792	--	372 970	952 305	--	1 983 067
Dépenses d'opération	52 296	135 970	83 674	145 404	39 214	456 558
Cours, publications et fournitures	--	--	85 988	--	--	85 988
Congrès	132 626	--	--	--	--	132 626
Qualification professionnelle	--	470 292	--	--	--	470 292
Affaires juridiques	--	314 098	--	--	--	314 098
Remises aux sections	--	--	93 575	--	--	93 575
Groupement d'achats (note 13)	--	--	--	1 666 376	--	1 666 376
Gestion appliquée à l'entreprise	--	--	--	249 388	--	249 388
Magazine «Électricité Québec»	--	--	--	236 852	--	236 852
Salon de l'électricité	--	--	--	235 767	--	235 767
TOTAL DES CHARGES	959 865	1 022 141	648 308	3 486 092	39 214	6 155 620
TOTAL DES PRODUITS	339 360	520 416	2 045 907	3 774 183	21 818	6 701 684
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE DÉPENSE	(620 505)	(501 725)	1 397 599	288 091	(17 396)	546 064
				AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		199 811
				EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES		346 253



Téléphone :
(514) 738-2184
1 800 361-9061



Télécopieur :
(514) 738-2192
1 888 390-2637

5925, boul. Décarie
Montréal (Québec)
H3W 3C9



La corporation
des maîtres électriciens
du Québec
www.cmeq.org

